



**CHARTRE « Écolopatte » destinée  
aux parents  
2020 – 2021**

« L'Écolopatte » ou « PédiBUS » est un service proposé aux enfants scolarisés à Plescop. Des bénévoles les accompagnent à pied, sur le chemin de l'école. L'écolopatte fonctionne comme un vrai bus, a des horaires et des trajets fixes et n'attend pas les retardataires. Cette action citoyenne fait partie de l'Agenda 21 de la commune, participe au bien être des enfants avant l'entrée en classe, développe les liens intergénérationnels, améliore la sécurité aux abords des écoles et participe à sa façon à la lutte contre l'effet de serre.

**Nous, parents :**

- **sommes responsables** de notre enfant si nous arrivons au point d'arrêt fixé avant l'heure de présence prévue pour l'accompagnateur et/ou avant l'arrivée de la caravane « Ecolopatte » à l'arrêt en question.
- **nous engageons à fournir à nos enfants des équipements de signalisation conformes (gilets, brassards, cartables ...)**
- **attestons** que notre enfant est couvert par une assurance extra-scolaire.
- **restons** seuls responsables du comportement de notre enfant pendant le trajet.
- **attestons** avoir pris connaissance que les accompagnateurs sont couverts par l'assurance de la mairie.
- **sommes tenus** d'excuser, dès que possible, notre enfant en cas d'absences répétées auprès des accompagnateurs.
- **Attestons avoir pris connaissance que** les accompagnateurs responsables ont autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Ils sont nos premiers interlocuteurs pour tout problème qui pourrait se poser.

